

Concertation

leem
les entreprises
du médicament

pour l'avenir du médicament

**Comment coconstruire le système de
santé que nous souhaitons pour demain ?**

Dossier de presse
11 mars 2026



**Le médicament
au cœur du soin**

Une concertation nationale sur le médicament. Pour quoi faire ?

Le médicament fait partie de notre quotidien et au cœur de sujets très concrets : accéder au meilleur traitement, au bon moment, être accompagné dans la durée, éviter les ruptures de parcours, préserver la qualité et la sécurité des soins. Ces défis ne se résument ni à une question technique, ni à une question budgétaire : ils renvoient à un choix collectif sur ce que le système de santé doit proposer aux patients en termes d'équité, rapidité d'accès, soutenabilité, continuité et sur la façon d'y intégrer le progrès thérapeutique, sans creuser les inégalités ni fragiliser la solidarité.

Comment faciliter ce choix collectif et faire des propositions ensemble sur le système de santé que nous souhaitons pour demain. C'est l'ambition de la concertation nationale « Au cœur du soin – pour l'avenir du médicament » organisée par le Leem jusqu'à début juin 2026.

Cette concertation part d'une conviction simple : aucun acteur ne peut transformer seule le système de santé. Pour progresser, il faut sortir des silos, mettre autour de la table des profils qui ne se parlent pas toujours, confronter les vécus, objectiver ce qui bloque.

Son ambition est de faire remonter des **solutions pragmatiques** et des améliorations concrètes pour nourrir des priorités claires pour les décideurs publics.

L'ensemble des travaux donnera lieu à une **synthèse consolidée** sous la revue d'un collège de garants afin d'assurer transparence, respect méthodologique et fidélité aux contributions recueillies.

Les points clés de la concertation « Le médicament au cœur du soin »

- Du **11 mars au 1er juin 2026**
- Trois grandes thématiques couvertes : **l'efficacité du système de santé, le dynamisme économique et santé dans les territoires et l'accès des patients au progrès thérapeutique.**
- **Des rencontres du Leem** avec les acteurs du système de santé.
- **Une enquête auprès des professionnels de santé**, conduite avec IPSOS
- **Une plateforme numérique ouverte à tous les citoyens** (avenir.medicament.org), avec deux modes de contribution : questionnaire et boîte à idées.
- Des **débats et ateliers de travail** à Dunkerque et Strasbourg, pour faire émerger des retours d'expérience vécus et des solutions ancrées dans la réalité locale, ainsi qu'à Paris, lors de **SantExpo 2026**.

Donner la parole aux parties prenantes et aux acteurs de terrain

Le médicament constitue un investissement pour la santé mais aussi pour le progrès social, la recherche, l'emploi et la prospérité d'une nation. Le progrès thérapeutique permet de réduire les hospitalisations, d'alléger la pression sur l'hôpital et de maintenir une population en bonne santé. Le dynamisme économique en est l'un des corollaires.

Avec la démarche « Au cœur du soin - Concertation pour l'avenir du médicament », le Leem ouvre le débat. Tout l'enjeu est de lancer une initiative la plus large possible, de donner la parole à toutes les parties prenantes pour y réfléchir collectivement. Des rencontres ont déjà eu lieu ces derniers mois avec les fédérations et syndicats de professionnels, associations, experts et acteurs de terrain



Thierry Hulot, Président du Leem

« Parce que la santé des patients n'attend pas, le Leem a décidé de concentrer son action sur l'accès au progrès thérapeutique et le dynamisme économique de la France. Sa gouvernance a évolué afin de gagner en agilité pour défendre la place du médicament dans la politique de santé, garantir l'accès aux médicaments et la compétitivité de la France et de l'Europe. A l'heure où les défis n'ont jamais été aussi grands pour le système de santé, pour les patients et pour notre filière, le Leem lance cette concertation pour qu'ensemble nous trouvions les solutions, les leviers pour évoluer et repenser un système qui connaît aujourd'hui des défis majeurs de fonctionnement et de financement.

Je suis convaincu que ces échanges seront productifs, constructifs et que nous pourrons faire ensemble des propositions capables de changer notre futur ».

Des professionnels de santé conscients des enjeux et du rôle du médicament en France pour le système de santé

Quand le système de santé se grippe, quand l'accès aux médicaments se complique, les professionnels de santé sont les premiers, auprès des patients, à mesurer les défis d'aujourd'hui et de demain. Le Leem a souhaité les interroger avec une enquête nationale, menée par IPSOS du 17 au 25 février 2026 auprès de 300 médecins généralistes, médecins hospitaliers et pharmaciens d'offices.

Leur diagnostic est sévère : plus de 8 professionnels de santé sur 10 ont le sentiment que le système de santé français s'est détérioré ces dix dernières années. 1 sur 2 considère même qu'il s'est « beaucoup » détérioré.

Si les soignants tirent la sonnette d'alarme, le baromètre révèle un consensus fort autour de trois axes pour moderniser le système de santé français et le rendre plus efficient d'ici 2030.

1. Souveraineté et attractivité : un risque de décrochage

Le constat est sans appel : 92% des professionnels de santé estiment que l'Europe perd du terrain en matière d'innovation pharmaceutique et 84% jugent que la France est de plus en plus écartée des grands essais cliniques internationaux.

Face à ce défi, les soignants expriment les conditions économiques pour permettre aux territoires français de redevenir des hubs d'innovation et de production :

- 95% jugent urgente ou importante la relocalisation en Europe de la production des principes actifs essentiels,
- 96% estiment nécessaire d'inciter les laboratoires à investir et produire en France,
- 66% considèrent que l'échelon européen est le plus pertinent pour agir efficacement.

2. Pénuries de médicaments : une conséquence directe de la perte d'attractivité

Les tensions d'approvisionnement affectent le quotidien des soignants et de leurs patients :

- 63% rapportent que leurs patients rencontrent souvent des difficultés pour obtenir des traitements classiques (ce chiffre atteint 85% chez les pharmaciens),
- 36% signalent des difficultés fréquentes y compris pour les traitements innovants.

Dans les solutions proposées :

- 87% d'entre eux proposent de constituer des stocks de sécurité couplés à des conditions de production plus avantageuses pour les laboratoires pour les inciter à produire davantage en UE/France,
- 79% suggèrent de revaloriser les médicaments essentiels peu chers pour éviter les arrêts de production.

3. Politique du médicament : vers une évaluation plus complète, un accès accéléré et une stabilité des prix

86% jugent la politique du médicament fluctuante ou imprévisible et 88% estiment que les baisses de prix régulières risquent de décourager les laboratoires de commercialiser certains produits en France.

Les professionnels de santé plébiscitent une vision élargie du progrès thérapeutique et demandent une évaluation plus complète des médicaments, qui intègre l'impact sur le quotidien des patients et l'efficience du système de santé :

- 56% seulement jugent que la qualité de vie des patients (fatigue, douleur, autonomie) est suffisamment intégrée dans les décisions de prix et de remboursement,
- 53% considèrent que les gains d'organisation des soins (réduction des hospitalisations, temps de soignant libéré) sont correctement valorisés.

Le dispositif d'Accès Précoce, mis en place en 2021, recueille un soutien significatif : 70% des professionnels de santé considèrent que la collecte de données en vie réelle est une avancée pour mieux évaluer l'efficacité des médicaments.

Toutefois, ils attendent des ajustements pour amplifier son impact :

- 60% jugent la charge de travail liée à la collecte trop lourde,
- 51% estiment les critères d'éligibilité trop restrictifs,
- 58% perçoivent l'accès aux traitements innovants comme plus lent en France que dans d'autres pays de l'UE.

Une concertation numérique citoyenne ouverte pendant 3 mois

Patients, soignants, citoyens... Nous pouvons tous avoir une opinion et des propositions pour un débat constructif. La plateforme numérique, **avenir.medicament.org**, lancée le 11 mars 2026 par le Leem est accessible jusqu'au 1er juin 2026, pour recueillir les opinions.

Vous voulez être entendu ? Participez à la grande concertation nationale autour du médicament et du soin



COMMENT ? 14 questions pour agir

QUAND ? Réponses du 11 mars au 1^{er} juin 2026

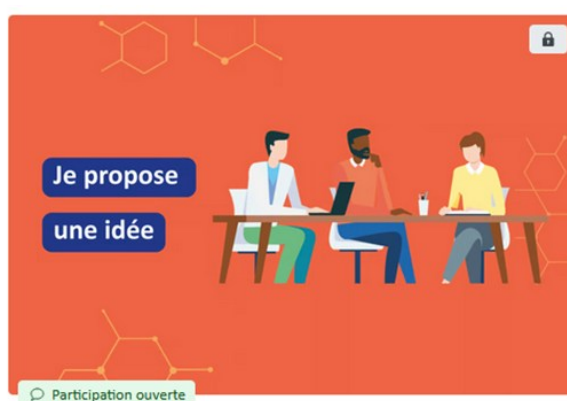
OÙ ? avenir.medicament.org (QR code ci-contre)



Que représente pour vous le médicament ? Quel accès en avez-vous ? Quelle est la source d'informations la plus fiable ? C'est le moment de vous exprimer.

Deux possibilités :

- **Pour ceux qui n'ont pas beaucoup de temps** : 14 questions autour des expériences, attentes ou préoccupations concernant son usage et son accès, l'innovation perçue ou encore sa place dans le système de santé.
- **Pour ceux qui ont des analyses à partager** : partage libre des idées, avis, propositions ou interpellations dans un cadre participatif. Le dispositif intègre des systèmes de votes et de commentaires, permettant aux contributions d'être discutées, enrichies et soutenues par la communauté.



Une synthèse des résultats sera rendue publique à l'été 2026.



Trois rendez-vous dans les territoires

Le médicament est profondément ancré dans la vie des citoyens et les territoires. Pour que cette concertation soit complète, il était important de se déplacer dans les régions. Le Leem a choisi de discuter d'un grand enjeu par ville, avec les acteurs de la santé : médecins, pharmaciens, institutionnels, académiques... Ces échanges prendront la forme d'un temps de travail collectif, participatif et structuré, organisé sur une demi-journée. La teneur des échanges sera intégrée à la plateforme numérique nationale avenir.medicament.org.

Dunkerque – 9 avril 2026	Strasbourg – 28 avril 2026
Dynamisme économique et santé dans les territoires	Accès des patients au progrès thérapeutique
⇒ Réfléchir collectivement aux leviers permettant d'améliorer durablement l'accès au médicament et la qualité du soin dans les territoires, en articulant enjeux de santé publique, développement territorial et dynamique industrielle. Cette démarche vise à favoriser une action coordonnée entre acteurs locaux autour de trois axes structurants : - Mieux coopérer entre acteurs du soin et des territoires pour améliorer l'accès au médicament et les parcours de santé - Développer une chaîne du médicament plus responsable, au service de la santé publique et des patients - Renforcer les coopérations locales en santé pour accroître l'attractivité sanitaire des territoires et faire émerger des solutions concrètes	⇒ Identifier les moyens permettant d'améliorer l'accès aux innovations thérapeutiques tout au long du parcours de soin, en intégrant le progrès thérapeutique. Cette démarche se concentre sur plusieurs enjeux majeurs : la qualité de vie, l'organisation, l'emploi et l'autonomie des patients tout en contribuant à la réduction des hospitalisations ; valoriser le rôle du médicament dans le parcours de soin, garantir un accès équitable aux dernières innovations pour tous les patients, avec des traitements mieux adaptés à la diversité de la population et des ruptures de médicaments limitées ou neutralisées ; renforcer la transparence et l'information des usagers sur les produits de santé ; et faire de la France un pays attractif pour la recherche et le développement pharmaceutique, en associant innovation, sécurité et impact mesurable sur la santé.
⇒ Le territoire de Dunkerque illustre concrètement la complémentarité entre santé, industrie et transitions, en reliant directement coopérations territoriales, continuité d'approvisionnement et capacités de production. La présence d'industriels, conjuguée à des investissements majeurs dans la décarbonation, fait de Dunkerque un territoire pilote pour penser collectivement la réindustrialisation au service de la santé, l'indépendance stratégique et la transformation de notre modèle de santé.	⇒ Choisir Strasbourg, c'est mettre l'accent sur l'accès des patients au progrès thérapeutique en s'appuyant sur un écosystème de santé d'excellence (BioValley, IHU, IRCAD) et sur une dimension européenne unique : siège du Parlement européen et carrefour des coopérations transfrontalières.

Un débat à SantExpo, le grand rendez-vous de la santé hospitalière, à Paris du 19 au 21 mai 2026

À l'occasion de SantExpo, qui se tiendra à Paris du 19 au 21 mai 2026, cette concertation vise à **ouvrir un espace d'échanges avec les acteurs du système de santé présents sur le salon pour recueillir les éléments d'une meilleure efficacité, au service des patients et des professionnels.**

Dans un contexte de tensions croissantes sur les ressources humaines, financières et organisationnelles, l'enjeu n'est pas seulement de faire plus, mais de faire mieux ensemble : mieux coordonner les acteurs, fluidifier les parcours de soins, sécuriser l'accès au médicament et renforcer la pertinence des prises en charge. L'efficacité du système de santé repose avant tout sur la capacité à décloisonner, à partager les expériences de terrain et à construire des solutions adaptées aux réalités opérationnelles.

L'objectif est de récolter une matière susceptible de nourrir des pistes de réflexion pour améliorer l'organisation des soins, optimiser l'utilisation des ressources et renforcer la soutenabilité du système, sans jamais perdre de vue la qualité du soin et l'intérêt du patient.

SantExpo constitue ainsi un cadre privilégié pour croiser les regards et nourrir une réflexion collective sur l'avenir de notre système de santé, fondée sur la coopération, l'innovation et l'efficacité.

Une démarche encadrée : le collège des garants de la concertation

Le Leem a souhaité s'appuyer sur un collège de garants, dont la mission est de veiller à l'ouverture de la démarche, à la transparence du processus et à la fidélité de la restitution finale. Pourquoi ont-ils accepté de s'engager dans cette mission ? Voici leurs réponses.

Marie-Céline BATTESTI, Membre de la Commission nationale du Débat Public, Présidente de la Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs (CNCE)



« Les concertations nationales sont rarement initiées par des entreprises ou des organisations professionnelles : cette démarche est originale et témoigne d'une volonté sincère de dialogue qui mérite d'être saluée. Réunir patients, soignants, industriels et élus autour de questions aussi fondamentales que l'accès aux traitements ou l'équité territoriale est une ambition que j'ai souhaité accompagner en rejoignant le collège des garants avec une conviction : la qualité d'une concertation se mesure à sa capacité à ne censurer aucune voix, à restituer fidèlement ce qui a été dit et à donner aux participants la certitude que leur parole aura pesé. »

Amaury MARTIN, PhD, Directeur Ressources et Innovation, Institut Curie et Directeur, Carnot Curie Cancer



« L'avancée des connaissances scientifiques nous permet d'envisager un monde sans cancer incurable. Cette promesse d'aller vers une médecine adaptative et personnalisée ne sera néanmoins réalisable que si nous pouvons disposer effectivement en France des dernières innovations thérapeutiques. La concertation pour l'avenir du médicament sera un temps de réflexion essentiel pour que cette question soit mise dans le débat public. En tant que garant, nous serons vigilants à l'équilibre des débats et au respect de tous les acteurs de la filière, à commencer par la recherche académique, les professionnels du soin, les industriels du médicament et les personnes malades. »

Pr Denis BERTIN, Vice-Président Fondation A*Midex & UDICE et référent France 2030



« La démarche engagée par le LEEM est primordiale, car elle réunit l'ensemble des acteurs de la chaîne du médicament dans une logique de responsabilité partagée. La recherche académique (Universités & Organismes de recherche...) y a sa place. L'innovation thérapeutique naît d'abord dans nos unités de recherche, au croisement de la recherche fondamentale & appliquée, de la recherche clinique, des collaborations avec les organismes nationaux et les établissements de santé pour une valorisation auprès du monde socio-économique.

À Aix-Marseille Université, nous sommes convaincus que la contribution à la stratégie nationale de santé et d'innovation passe par un continuum clair : de la découverte scientifique jusqu'au patient. Or ce continuum reste encore trop souvent un parcours complexe, parfois un véritable parcours du combattant, entre preuve de concept, maturation technologique, financement, essais cliniques et accès au marché. Simplifier, coordonner et accélérer ces étapes est un enjeu collectif. »

Conclusion

Cette concertation nationale sur le médicament marque une étape déterminante sur ce que nous souhaitons collectivement faire de notre système de santé. Les contributions recueillies vont constituer une base de travail essentielle pour nourrir le débat public et éclairer les choix à venir.

Le Leem, partenaire des autres acteurs du système de santé et des pouvoirs publics, s'engage dans cette démarche avec force et appelle à une participation active de toutes les parties-prenantes, pour faire émerger des réponses à la hauteur des enjeux de santé publique auxquels la France est confrontée.

Rendez-vous est pris via la plateforme numérique, les débats en région, les échanges dans les grands rendez-vous du secteur de la santé.

La concertation donnera lieu à l'élaboration d'un livrable de synthèse à l'été. Celui-ci restituera de manière fidèle une synthèse des contributions recueillies. Son contenu sera soumis à la vérification du collège des garants.

Contacts presse :

Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - vpautre@leem.org

Julien GOUGEROT – 06 08 97 50 49 – jgougerot@leem.org

Direction de la communication : Stéphanie BOU - 06 60 46 23 08 - sbou@leem.org